

la Révolution. D'autre part, l'existence dans le monument de deux petites absides et de deux seulement (celle qui subsiste est connue sous le nom de chapelle Sainte-Anne) milite aussi en faveur de l'hypothèse du baptistère. C'étaient sans doute, comme au Latran, les deux vestiaires des catéchumènes.

En 1608, la vieille église de Sainte-Marie de Lanleff tombant en ruines, il se peut qu'à titre provisoire on ait utilisé comme église le baptistère, que pour cela on aurait couvert d'un toit incliné à la place du vieux dôme écroulé depuis longtemps. Mais en 1608 (ce qui prouve, du reste, que le monument n'était pas une église) on y adossa vers l'est, communiquant avec lui par l'abside aujourd'hui murée, une pauvre petite église dont diverses pièces d'archives ont permis à M. de Pontbriand de reconstituer à peu près le plan; le monument lui servait d'annexe et c'étaient alors les femmes qui se tenaient dans l'antique baptistère, l'église elle-même restant réservée aux hommes.

En terminant, M. de Pontbriand rapporta un fait bien suggestif. En 1834, le conseil municipal de Lanleff demanda au préfet l'autorisation de démolir le monument, « vieille mesure... qui occupe plus de place qu'elle ne vaut ». Le préfet rejeta la requête parce que le bénéfice de l'opération, estimé à douze francs, lui semblait « trop faible et trop aléatoire ».

A Kermaria-Nisquit M. Merlet fit admirer aux excursionnistes toutes les richesses d'art de la chapelle, qui a été jadis étudiée de près par M. Bégule; à Lanloup, M. Waquet en fit autant en se référant aux recherches de M. Couffon et en exposant quelques idées générales.

La promenade, aussi instructive qu'attrayante, se termina au château de Lisandré, en Plouha, où M. et M<sup>me</sup> William Bazin avaient eu la délicate pensée de préparer un goûter.

---

## VARIÉTÉS

---

### **Une lettre des députés girondins réfugiés en Bretagne (août 1793).**

On sait qu'après la défaite de l'armée fédéraliste à Vernon, le 13 juillet 1793, les députés girondins prirent la route de l'ouest de la France sous la protection des bataillons bretons

qui rentraient en assez bon ordre dans leurs foyers. Le 31 juillet, les proscrits étaient à Mortain et ils arrivèrent dans la soirée du 1<sup>er</sup> août à Fougères; ils comptaient aller à Rennes qui avait vu siéger au mois de juin le Comité central de résistance et qui avait hautement manifesté l'intention de combattre la tyrannie des Jacobins et des sections parisiennes. Mais l'énergie des fédéralistes rennais ne survécut pas à la nouvelle de la défaite : ils se soumièrent ou se cachèrent. Quand les Girondins apprirent cette défection, ils comprirent que leur cause était définitivement perdue et que le contingent breton ne tarderait pas à se disperser car chacun des bataillons allait se diriger vers le chef-lieu de son département. Les députés qui étaient sans ressources durent demander des secours au commissaire du bataillon d'Ille-et-Vilaine; Pétion lui adressa la lettre qui l'on va lire et qui fut signée après lui par neuf de ses compagnons d'infortune.

\*  
\*\*

« Il est arrêté, citoyen, que le bataillon du Finistère ne passera point par Rennes et tel est, nous a-t-on dit, l'esprit qui règne maintenant dans cette ville qu'il seroit imprudent que nous y passassions sans lui. Nous nous sommes donc décidés à suivre les finistériens et à nous rendre avec eux à Brest. Ce changement de route nous privera du plaisir de vous embrasser, vous et vos braves camarades et de vous assurer de toute notre reconnoissance pour l'intérêt que vous nous avez témoigné. Nous espérons que vous voudrés bien être auprès de vos dignes compagnons l'interprète de ces sentimens qui, je vous assure, sont bien sincères.

» Je crois que vous avés eu connoissance des dispositions où étoit le Comité central à Caen de nous fournir quelques secours. La précipitation du départ l'empêcha de réaliser ses promesses et il ajourna l'exécution de son projet jusques au moment de la réunion du comité à Rennes. Cette réunion n'aura probablement pas lieu puisque la plupart des membres sont déjà en fuite. Il ne nous reste donc de ressource que dans les fonds dont vous avés été chargé et sur lesquels nous vous demandons de disposer en notre faveur du montant de nos indemnités, si toute foi (*sic*) cela vous est possible sans rien

prendre sur les besoins du bataillon, car nous serions au désespoir qu'un seul des fédérés souffrit pour nous. S'il y a des privations à supporter c'est nous qui les réclamons et peut être avec le sort qui nous attend, est-ce un bien de nous y préparer.

» Nous vous saluons, citoyen frère et ami, de tout notre cœur et nous vous donnons le baiser de fraternité.

Pétion. — Guadet. — ... (1). — Salle. — A.-J. Gorsas. — Ysarn Valady. — Delahaye. — Cussy. — Giroust. — Barbaroux. »

*L'adresse porte :* « Au citoyen Jehanne, commissaire civil d'Ille-et-Vilaine à Saint-Aubin (2). »

\*  
\*\*

Cette lettre, qui est entrée récemment dans les collections du musée archéologique de Rennes, n'est pas datée; on peut penser qu'elle fut écrite à Fougères dans la soirée du 1<sup>er</sup> août. Nous ne savons si le destinataire, le commissaire Vincent-Joseph-Marie Jehanne de Quéhélec, de Montfort, accéda à la demande qui lui était adressée.

Les proscrits se hâtèrent de s'éloigner de Rennes, devenue ville ennemie, et ils arrivèrent à la fin de l'après-midi du 2 août à Antrain où ils faillirent être arrêtés par les Jacobins. Le lendemain, ils réussirent à passer à Dol malgré l'hostilité de la municipalité et ils entrèrent à Dinan, à minuit. Le lendemain ils partirent de cette ville divisés en plusieurs groupes.

Les Girondins qui se réfugièrent dans le Finistère y trouvèrent asile chez des hôtes courageux; ceux qui s'embarquèrent à Lanvéoc pour aller essayer de continuer la lutte dans leurs départements d'origine subirent dans la Gironde le sort qu'ils prévoyaient dès le début du mois d'août 1793. Delahaye et Giroust furent les seuls des signataires de la lettre publiée ci-dessus qui échappèrent à la guillotine.

H. B. R.

(1) Nous n'avons pu déchiffrer la signature qui suit celle de Guadet; peut-être est-elle de Girey-Dupré.

(2) Saint-Aubin-du-Cormier, à moitié route entre Fougères et Rennes.